Fédération Française des Sociétés d'Aviron

Ligue Languedoc-Roussillon d'Aviron

Championnats
Open du Languedoc Roussillon
d'Aviron Indoor

La Grande-Motte dimanche 9 décembre 2012

Amphithéâtre

Lycée La Merci Littoral

603 avenue de la Petite Motte

-

Epreuve de l'Evaluation Fédérale

Chemin des Sélections Nationales et Régionales

Sous le contrôle du Conseiller Technique Régional

Maison Régionale des Sports - 1039 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 82 16 75 –fax (CROS) : 04.67.82.16.84
email : l14@club.avironfrance.fr Site web : www.avironlanguedocroussillon.fr

Championnats
Open du Languedoc Roussillon
d'Aviron Indoor

AVANT PROGRAMME

Epreuves Open par Equipes
Dimanche matin

Epreuve : Relais par équipe de 2000m (4x500). En fonction du nombre d'engagés il pourra être prévu plusieurs parcours, la grille de progression sera publiée en même temps que les engagements.

Horaires : Ce championnat aura lieu le dimanche matin. Le départ de la première manche est prévu à 09h00, celui de la dernière manche à 12h40. Accueil à partir de 8h00. Echauffement à partir de 08h30. Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés (reculés) en fonction du nombre d'engagés. L'échauffement sera possible sur des ergomètres dédiés à cet usage dès leur libération par les concurrents de la manche précédente, soit approximativement 15 minutes avant le départ de la manche dans laquelle un compétiteur concourt.

Participants :
Cette épreuve est ouverte aux **Licenciés FFSA**, aux **Licenciés UNSS** (classement spécifique) et aux **Non Licenciés majeurs**. Une équipe est composée de 4 concurrents. Il sera établi un classement masculin et un classement féminin. Les équipes mixtes seront classées avec les équipes masculines. Notez que tout compétiteur inscrit à cette manifestation doit pouvoir justifier de son âge et son identité le jour de la manifestation (pièce d'identité ou licence).

Modalités d'engagement : Remplir le tableur xls type joint et le renvoyer à lcrebassa@lagrandemotte.fr au plus tard le samedi 1er décembre 2012.
Les équipes doivent être engagées au complet, et toutes les informations demandées sont obligatoires. Toute demande d'inscription non valide ne sera pas traitée. Cette compétition est limitée en nombre d'équipes. Les demandes d'inscription seront traitées par ordre chronologique de réception.

Les frais de participation :
- Gratuit pour les licenciés FFSA.
- Pour les autres s'élèvent à 5€ par personne, soit 20€ au total par équipe. Le règlement est à adresser à « Association Lamerci Littoral » par chèque et à remettre le jour du Championnat.

Forfaits : Tout forfait doit être déclaré par e.mail avant la veille de la manifestation (au plus tard le 08/12 à 18 h 00).

Tirages des manches : envoyés aux clubs et/ou aux responsables de chaque équipe le mercredi 4 décembre 2012.

Championnats
Open du Languedoc Roussillon
d'Aviron Indoor

<u>Certificats médicaux</u> : La participation à cette manifestation est soumise à la présentation d'un certificat médical mentionnant la non contre indication à la pratique sportive en compétition ; celui-ci devant dater de moins d'un an à la date de la compétition. Les Licenciés FFSA devront présenter leur licence tamponnée par un médecin, attestant de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition de moins d'un an. A noter que les licenciés d'autres fédérations sportives agréées possédant sur leur licence une attestation de délivrance d'un tel certificat pourront la présenter à la place d'un certificat médical. Tout ou partie des certificats médicaux ou justificatifs équivalents peuvent être transmis avec le règlement des frais d'inscription. Les certificats médicaux ou leur équivalent sont à présenter au plus tard lors de l'accueil des équipes dès 8h00.

Tout certificat ou justificatif équivalent manquant entraîne la disqualification de l'équipe et l'encaissement des frais d'engagement.

<u>Arbitrage :</u> il sera assuré par les arbitres de la Ligue Languedoc-Roussillon d'Aviron.

<u>Récompenses</u> : Les trois premières équipes de chaque classement seront récompensées. Le titre de Champion du Languedoc-Roussillon sera décerné à l'équipe vainqueur de chaque épreuve ayant au moins deux engagés.

Maison Régionale des Sports - 1039 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 82 16 75 –fax (CROS) : 04.67.82.16.84
email : l14@club.avironfrance.fr Site web : www.avironlanguedocroussillon.fr

Championnats
Open du Languedoc Roussillon
d'Aviron Indoor

Epreuves individuelles
Dimanche après midi

Important !

Pour les licenciés FFSA ces épreuves font partie de **l'Evaluation Fédérale Ergométrique** des cadets, juniors, seniors et handi, placée sous le contrôle du Conseiller Technique Sportif Régional.
Conformément aux chemins de sélection régionaux, la participation à ces épreuves est **obligatoire** pour les cadets, juniors et seniors prétendant à une sélection pour la **Coupe de France MAIF** et pour les cadets, juniors, seniors et vétérans (40 ans et plus en 2013) prétendant à une sélection pour la **Coupe de France Mer.**

Epreuves : Courses uniques correspondant à la distance prévue selon les catégories :

- Minimes : années 1999 et 2000 → 1000m
- Cadets : années 1997 et 1998 → 1500m
- Juniors : années 1995 et 1996 → 2000m
- Seniors : à partir de 1994 → 2000m
- Vétérans : à partir de 1973 → 2000m
- Handi : → 1000m

Epreuves de l'Evaluation Nationale et Régionale

Pour chaque catégorie il sera établi un classement masculin et un classement féminin.

Horaires : Ce championnat aura lieu le dimanche après-midi. Le départ de la première manche est prévu à 14h00, celui de la dernière manche à 17h. Accueil à partir de 13h00. Echauffement à partir de 13h30. Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés (horaire de départ de la dernière série reculé) en fonction du nombre d'engagés. L'échauffement sera possible sur des ergomètres dédiés à cet usage dès leur libération par les concurrents de la manche précédent, soit approximativement 15 minutes avant le départ de la manche dans laquelle un compétiteur concourt.

Modalités d'engagement : engagements sur le site Internet de la FFSA : www.avironfrance.fr . Toute demande d'inscription non valide ne sera pas traitée.

Tirages des manches : envoyés aux clubs référents le mercredi 04 décembre 2012.

Arbitrage : il sera assuré par les arbitres de la Ligue Languedoc-Roussillon d'Aviron.

Récompenses : Les trois premiers concurrents de chaque classement seront récompensés. Le titre de Champion du Languedoc-Roussillon sera décerné au vainqueur de chaque épreuve ayant au moins deux engagés.

Maison Régionale des Sports - 1039 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 82 16 75 –fax (CROS) : 04.67.82.16.84
email : l14@club.avironfrance.fr Site web : www.avironlanguedocroussillon.fr

Dispositions générales

- Il est possible de participer aux deux épreuves du championnat (par équipes et individuelles)
- Les engagements sont ouverts dès la publication de cet avant programme.
- Attention ! il y a 2 modes d'engagements :
  - un destiné aux équipes (matin) sur tableurs types xls à renvoyer par e.mail à lcrebassa@lagrandemotte.fr
  - un destiné aux clubs d'aviron devant inscrire leurs licenciés individuels sur le serveur FFSA